1re Année. — N° 3. Mai 1911.

LE
Monde Psychique

ORGANE MENSUEL

de " l'Institut de Recherches Psychiques de France "

pour l'étude expérimentale

des PHÉNOMÈNES SPIRITES

Une Lettre du colonel A. de Rochas

En réponse à la demande que, au nom de tous nos adhérents, j'avais adressée à M. A. de Rochas, le Maître mondialement connu dans l'ordre de recherches où, suivant ses traces, ses exemples et ses théories, nous nous efforçons de creuser notre modeste sillon, pour lui demander de vouloir bien accepter la présidence d'honneur de notre groupement, j'ai reçu la lettre suivante qui, parvenue trop tard, n'a pu, à notre vif regret, être insérée dans notre dernier numéro, mais dont chacun de nous comprendra l'importance :

Grenoble, 11 mars 1911.

Cher Monsieur,

J'accepte avec reconnaissance le titre de Président d'honneur de l'« Institut de recherches psychiques de France » que vous voulez bien m'offrir. Je suis persuadé que, sous votre direction éclairée, ce groupement fera avancer la science nouvelle dont nous sommes les pionniers.

Généralement, les découvertes se font par des individus isolés ; mais les efforts individuels sont facilités par l'association qui allège les charges pécuniaires nécessitées par les recherches, et qui aussi, par la diversité des vues, permet de mieux saisir les rapports qui peuvent exister entre les diverses régions où nous nous efforçons de pénétrer.

(Ici, un paragraphe que M. de Rochas m'excusera de supprimer, car mes modestes expériences personnelles y sont, à mon avis, trop hautement appréciées).

Je me permettrai de vous faire observer qu'il y a je crois une erreur, à la page 17 de la Revue du *Monde Psychique* (1). Vous

(1) Voir le n° 1.

dites que « M. Durville a repris les expériences de M. de Rochas par la voie bien moins dangereuse du magnétisme ». Mais c'est cette voie même que j'ai employée, et je suis bien convaincu que M. Durville et moi nous n'avons employé que le même procédé, celui des passes. Dureste, Mme Lambert, *endormie*, pourrait vous éclairer à ce sujet.

Ce que Mme Lambert vous a raconté des blessures qu'elle a reçues (1) ou plutôt qui ont été provoquées par l'obsession d'esprits malfaisants, est tout à fait exact. Quand elle a manqué au rendez-vous promis, je suis allé la voir avec le docteur E. Gyel qui était de passage à Paris, et nous l'avons trouvée avec de graves brûlures au bras, brûlures qui avaient été occasionnées par la suggestion impérieuse d'aller poser ce bras contre la grille brûlante de sa cheminée au coke. J'ai pu, par suggestion, calmer la douleur et diminuer notablement, mais non complètement, les traces visibles de cette brûlure.

Une autre fois, elle m'a montré, sur son épaule, l'empreinte de doigts brûlants que, s'il m'en souvient bien, elle attribuait à l'attouchement d'un mauvais esprit.

Une autre fois encore, j'ai provoqué chez elle une brûlure très douloureuse, en plaçant un diamant à quelque distance d'un des points hypnogènes de sa face. Cette douleur persistant, elle serait allée, le lendemain, voir un médecin qui lui aurait dit ne rien comprendre à sa brûlure qui paraissait avoir une origine interne. Elle vint alors me trouver, et je la guéris en plaçant un morceau d'*étain* à la place où j'avais mis le diamant. L'étain détermine chez elle une sensation de fraîcheur qui combat la sensation de chaleur déterminée par le diamant et l'or mis en regard des points hypnogènes.

Le dédoublement du chat raconté par M. de Kosloff (2) me paraît susceptible d'une autre explication que celle qu'il donne. Le sujet étant extériorisé, le chat a servi de *mumie* exactement comme la statue de cire qui absorbe le fluide émis par le sujet. Le sujet était devenu insensible sur son propre corps et percevait toutes les impressions perçues par le chat, et cela sur les membres correspondants, et réciproquement.

Madame Lambert a eu longtemps un chat qui couchait sur son lit ; comme elle se dédouble facilement pendant son sommeil, le chat se chargeait de son fluide, et, quand il se levait pour aller aiguiser ses griffes contre le rideau, elle sentait l'agacement dans ses ongles à elle. C'est un sujet précieux et fort honnête, qu'il faut ménager, et je vois, avec grand plaisir, qu'avec vous il est en de bonnes mains.

J'ai fait avec elle des expériences *très osées* que je n'ai pas

(1) Allusion à un fait relaté dans mon dernier ouvrage sur la *Sorcellerie des campagnes*, 1 vol, in-8, Paris 1910.
(2) Voir le numéro I.

publiées, et que je rédigerai peut-être un jour pour votre Revue, quand vos propres découvertes les auront rendues moins invraisemblables.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus sympathiques.

A. DE ROCHAS.

Tous nos adhérents apprécieront à sa haute valeur l'honneur que nous fait le Maître en acceptant de prendre place à notre tête. Jusqu'à ce jour toutes nos expériences — et nos sociétaires savent que, depuis notre origine, de toutes les conférences que nous avons données, il n'en est *aucune* qui ait été dénuée d'expérimentation — toutes nos expériences, dis-je, même les plus transcendantales, ont été basées sur les théories du colonel de Rochas. Pour l'avenir, les liens sont resserrés entre notre éminent Président d'honneur et nous : nous n'aurons pas seulement pour nous ses théories et ses exemples, mais, plus encore, l'appui de sa haute personnalité scientifique.

De la décision du colonel de Rochas, je tirerai dès à présent deux conclusions :

La première est que je vois en elle la preuve que nous avons jusqu'à présent marché dans la voie qu'il a ouverte.

La seconde est que nous devons nous efforcer, par nos travaux et nos découvertes nouvelles dans le mystère, de justifier la flatteuse opinion qu'il a de notre groupement et de nos études.

Nous nous efforcerons de ne pas faillir à ce devoir.

Le Président de l'*Institut de Recherches Psychiques de France*,
Rédacteur en chef du *Monde Psychique*,

CH. LANCELIN.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'ouverture de l'*École d'Observation et d'Ethique appliquée*, fondée et dirigée par M. Jousselin, qui a fait à l'*Institut de Recherches Psychiques de France*, le 8 avril, une conférence sur la Physionomie.

Le dimanche 14 mai, au siège de l'Ecole d'Observation, 3, rue de Lille, M. Jousselin fera, à 3 heures, une conférence : *La Physionomie et l'Education*.

On peut se procurer des invitations à l'Institut Psychique de France, ou chez M. Jousselin, qui reçoit tous les jours, de 2 à 7, 3, rue de Lille, soit pour les conseils, soit pour les renseignements.

Une Séance d'Apports

L'expérience est une bonne chose, chaque fois qu'elle est possible, mais, pour quiconque a bien compris la nature du Spiritisme, elle est impossible en cette matière.

On n'expérimente pas : on observe. Il faut bien reconnaître que les faits acquièrent difficilement une valeur probante, il faut pour cela des témoignages ; or notre observation personnelle ne vaut que vis-à-vis de nous-mêmes, c'est pourquoi nous n'admettons, comme faits, que ceux que des hommes d'une notoriété universelle ont couvert de leurs témoignages.

C'est de cette façon que nous avons pu faire l'évidence sur la réalité des faits de lévitation, de télépathie, de matérialisation etc..., mais l'apport est un ordre de faits dont il n'est presque pas possible de faire la preuve. Certes un apport peut-être évident par lui-même : j'en ai vu se former sous mes yeux ; mais je crois qu'il n'existe aucun moyen autre que celui de la constatation directe et qu'il sera toujours difficile pour un savant, d'en produire un témoignage que l'on puisse dire scientifique. Quand Bailey aura trouvé son Lombroso ou son Morselli, alors seulement nous oserons parler d'apports.

Mais, en attendant, il n'est pas inutile de signaler ce que l'on voit. Quoiqu'il y ait imprudence à parler de ce qu'on n'a vu qu'une fois, il faut proclamer ce que l'on voit ; une observation personnelle peut être reprise avec quelque collaborateur mieux avisé, et le silence pourrait faire perdre une occasion précieuse.

Je me suis rendu dernièrement, sur les bords de l'Isère, dans une petite ville où l'on m'avait signalé un médium qui, découvert par une dame de ma connaissance, avait donné des apports inattendus. Désireux de me rendre compte par moi-même, je me rendis à une séance où l'on avait bien voulu m'inviter et, ici, je renvoie le lecteur aux considérations qui précédent afin qu'il soit bien entendu que ceci n'a que la valeur d'une narration.

La maison où se tiennent les séances n'est point celle du médium ; les séances ont lieu tous les vendredis et, malheureusement, elles ont déjà pris une tournure fâcheuse, en ce sens qu'on obéit aveuglément aux ordres de l'entité directrice, c'est-à-dire d'une conscience somnambulique.

La dame qui m'avait invité avait eu l'obligeance de m'attendre à la gare ; nous arrivons, avant l'heure, dans le local où devait avoir lieu la séance, de sorte que j'eus tout le loisir d'exa-

miner la pièce. Peu à peu arrivent les habituées, des personnes simples, peu portées au contrôle, mais dont la bonne foi est évidente.

Le médium arrive accompagné de sa mère, une rude paysanne qui présente tous les caractères d'une force exubérante, largement taillée sans embompoint, haute en couleurs, les yeux vifs et la crinière brune et bien fournie. Sa fille paraît plus délicate, elle souffre de troubles nerveux, cependant vive et souriante, brune également, avec la peau mate et une magnifique chevelure ; elle a, je crois, vingt-deux ans.

La séance commence en plein jour, à trois heures de l'après-midi, mais l'apport exige l'obscurité et le médium demande qu'on le recouvre, ce que l'on fait avec un rideau et un tapis de table qu'on lui met sur la tête et, lorsqu'on retire ces couvertures, on trouve des fleurs sur ses genoux. Les fleurs sont de celles qui se trouvent le plus communément en cette saison sur les tables de restaurant, œillets, faux narcisses, fausses jacinthes, avec cette particularité que les tiges sont très courtes. Il est évident que, dans ces conditions, ce serait l'enfance de l'art pour un prestidigitateur, mais ce n'est pas une raison pour croire à la prestidigitation ; l'état d'inconscience du médium n'est pas douteux ; dès le commencement de la séance la jeune dame était entrée en trance et, après l'apparition des fleurs, elle a eu un accès de somnambulisme inquiétant, elle s'est levée si subitement que nous n'eûmes pas le temps de la retenir et elle s'échappa dans un corridor dont elle ouvrit la porte donnant sur l'escalier qu'elle descendit follement ; on eut bien de la peine à la ramener, et lorsqu'elle se fut rassise le creux de sa jupe était rempli de perles, sur ses genoux. Elle les semait à la volée sur le plancher, elle en avait aussi, dans la bouche, qu'elle broyait avec ses dents.

Tout cela, après la descente dans l'escalier, n'avait aucune valeur sérieuse et puis la séance dégénérait, les habituées du cercle étaient loin de penser à l'expérience utile ; faire la preuve était le moindre de leur soucis, et déjà on commençait à interroger l'esprit : — Celle-ci demandait des nouvelles d'une personne éloignée : celle-là interrogeait sur la maladie de son enfant ; une autre sur un procès... bref, j'étais débordé et je m'en allais dans l'indécision, lorsqu'on me rattrapa dans la rue pour me dire que le médium, qui est aussi écrivain, venait de prendre la plume pour écrire que je devais revenir le lendemain. On m'avait précédemment refusé cette seconde séance que j'avais demandée, sous le prétexte que les apports ne peuvent se faire que le vendredi, jour fixé pour l'entité dirigeante, parce qu'il était nécessaire que les apports fussent préparés dans l'*aura* du médium, vingt-quatre heures à l'avance.

Au cours de cette première séance j'avais eu des raisons de croire que le médium pouvait lire sans le secours des yeux, c'est

sur ce point que je comptais expérimenter le lendemain et je découpai, à cette intention, des têtes d'articles de journaux en caractères gras dont je bourrai une enveloppe qui resta dans mon portefeuille.

Le lendemain je revins à la même heure, mais la séance avait lieu spécialement pour moi et nous étions seuls, avec le médium, la dame et moi.

Le sujet fut déshabillé, il ne garda que sa chemise et son corset et fut revêtu par nous d'une robe fermée que mon hôtesse m'avait confiée une heure auparavant, et que j'avais pu examiner sur toutes les coutures.

Après que notre médium eut enfilé cette robe par la tête, il ne restait qu'une ouverture dans le dos qui fut sévèrement cousue. Le bas de la jupe fut serré et ligotté autour des pieds qui restèrent toujours visibles. Aucun objet, que le médium aurait eu sur lui, ne pouvait plus trouver d'issue par cette robe; d'autre part, le médium était isolé au milieu de la pièce, pas de meubles à proximité. Je palpai sa chevelure dont je fouillai les boucles une à une, le sujet parlait souvent et très naturellement et il m'a paru assez évident qu'on ne peut pas causer avec des fleurs dans la bouche.

A peine assis, le médium entra en trance et demanda qu'on le couvrit. J'avais d'avance préparé le tapis de table à côté de moi, je le développai et, sans toucher le médium, je tendis une corne à la dame qui s'en saisit, je conservai l'autre corne dans ma main et, du bout de nos bras étendus, nous laissâmes retomber la couverture sur la tête du médium; celui-ci ne fit pas un mouvement et, en moins de trente secondes, il dit : Découvrez-moi ! Il y avait sur ses genoux deux beaux œillets et un bouquet de violettes; les tiges étaient très courtes.

J'avoue que je n'attendais pas ce résultat; l'immobilité du corps était parfaite, aucun autre mouvement que celui des avant-bras n'eût été possible, et les avant-bras ne pouvaient rien sur cette robe fermée. Je doutais du succès et quand on dit : découvrez moi !... je croyais positivement qu'on allait me donner un prétexte pour expliquer la non réussite; je dois donc avouer que la vue de ces fleurs me laissa stupéfait.

Maintenant voici l'effet de la suggestion. Je félicitai le médium et lui dis que les phénomènes seraient encore plus intéressants si les Invisibles voulaient reprendre les fleurs et faire disparaître ce qu'ils avaient apporté. A cela, on ne fit aucune réponse. Mais la suggestion mûrissait : au bout de quelques minutes, le sujet commença à donner des signes d'inquiétude, il tirait sur la jupe qui, liée aux pieds, ne cèdait pas, il la rendait plus lâche cependant et, disposant les plis en forme de poche, il faisait le geste d'y engouffrer ses apports. Cela ne le satisfaisait pas; sa nervosité augmentait; alors il prit un grand parti : se levant brusquement, il essaya

de les faire disparaître en les semant çà et là. En un mot il les faisait disparaître comme je le lui avais demandé.

Le médium, quand on l'interroge, déclare que les fleurs se forment dans sa bouche ; cela expliquerait-il cette particularité suspecte que les tiges sont très courtes ? Quoi qu'il en soit ce n'est pas dans sa bouche qu'elles étaient avant la séance, elle n'a encore rien dans la bouche quand elle dit : — Couvrez-moi ! Cette explication est bien extraordinaire, mais j'ai vu quelque chose d'aussi extraordinaire qui pourrait la confirmer.

Comme nous causions, le sujet se trouva subitement gêné par quelque chose qui lui barrait les dents. De sa main il fit de vains efforts pour arracher l'objet, car sa machoire était contractée et s'ouvrait imparfaitement. J'eus beau lui ordonner d'ouvrir la bouche et de me donner cela, on n'y parvint pas ; alors j'examinai la chose ; cela ressemblait parfaitement à un morceau de drap noir serré contre les dents et qui baillonnait la bouche. Le sujet ne proférait plus que des petites plaintes inarticulées ; puis, tout à coup, la bouche redevenait libre et parlait naturellement. Cela se produisait devant nous, en pleine lumière, sans aucun voile et cela réapparût cinq fois et toujours les mêmes efforts restèrent inutiles. Aussitôt après le réveil je visitai la bouche, je regardai les dents, la langue, la gorge, il n'y avait rien d'apparent.

J'ai dit que j'avais préparé des découpures de journaux pour une autre expérience. Le médium eut les yeux bandés quoique cette opération fut presque superflue parce que, dans son état de transe, il avait le globe oculaire retourné et le cristallin caché sous la paupière supérieure. Néanmoins on lui plaça le bandeau en y ajoutant, au dessous des yeux, de l'ouate bien disposée et amincie du côté du nez, de façon à assurer l'occlusion parfaite. Alors seulement je sortis de mon portefeuille l'enveloppe dont j'ai parlé ; j'en sortis au hasard quelques imprimés et le médium les lut avec ses mains, sans épeler. Il palpait pendant quelques secondes l'échantillon et débitait sa phrase avec volubilité. A la troisième épreuve, qu'il fit comme les autres. il déclara l'opération fatigante et demanda de cesser.

Voilà le récit fidèle de ce qui m'a été donné ; il y a peut-être là, un sujet intéressant à signaler. Je souhaite vivement pouvoir l'étudier à nouveau ; il faudrait pour cela qu'il vint à Paris, ce qui serait facile si une société d'étude existait qui fut pourvue de l'indispensable installation, et possédât un petit local ou l'on pût donner asile à un médium de passage. Faute de cette installation élémentaire, que de médiumnités perdues et que de sujets tombés en mauvaises mains !

L. Chevreuil.

Le Corps Astral du Vivant

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III

Essai de physiologie du corps Astral du vivant

FORME — MATIÈRE — COULEUR

Nous avons donné dans le premier chapitre (1), le procédé employé pour séparer le premier corps invisible de l'homme vivant; ce même procédé est employé pour la séparation du deuxième corps astral ; c'est à l'aide de passes magnétiques exercées sur le corps éthérique que le phénomène a lieu.

Jusqu'à présent le corps astral du vivant n'avait jamais été étudié méthodiquement. De Rochas a donné, dans ses recherches sur le fantôme du vivant, le nom de corps astral aux lieu et place de corps éthérique, ces deux corps invisibles étant totalement différents l'un de l'autre, dans leurs propriétés respectives, comme nous le verrons ci-après. D'après la Théosophie, le corps éthérique ne survivrait que quelques jours après la mort; le corps astral serait le corps des apparitions télépathiques, ou celui qui se communiquerait aux médiums ; il est donc extrêmement intéressant, au premier chef, de connaître intimement la physio-psychologie du corps astral du vivant : la barrière qui s'oppose à la connaissance du monde invisible peut être franchie en partie et venir resserrer de plus en plus les liens du visible avec l'invisible.

Sous l'influence du magnétisme, le corps astral se forme à la gauche du corps éthérique et affecte la forme humaine ; sa grandeur diffère de celle-ci : elle atteint la taille d'un enfant d'une dizaine d'années environ selon les dires des voyants et du sujet.

De même que le corps éthérique, le corps astral possède un système nerveux fluidique. Il se trouve relié au corps éthérique à l'aide d'un cordon, partant du dessous de la pointe du cœur du corps astral. Ce cordon est beaucoup plus mince que celui qui relie le corps éthérique au corps physique et beaucoup plus brillant ; de plus il présente, sur sa longueur, des renflements.

Comme le corps éthérique, il possède une énergie de volume et une énergie de forme, mais celle-ci est supérieure à la première puisque le corps astral peut à l'aide de l'idée prendre n'importe quelle forme, soit humaine ou animale; c'est la cause de la lycanthropie des temps anciens.

---

(1) Voir le numéro I, de mars 1911 du *Monde Psychique*.

Ainsi notre vie est liée à l'énergie de volume; si elle n'existait pas il n'y aurait pas de forme déterminée, tout serait fluide, car ce qui caractérise précisément les fluides c'est que, s'ils possèdent de l'énergie de volume, ils ne possèdent pas l'énergie de forme. Donc la notion de corps n'a pu prendre naissance que grâce à l'énergie de forme, grâce à la quantité d'énergie occupant une place limitée et apparaissant ainsi comme indépendante et distincte d'autres quantités d'énergies.

La matière astrale est tout l'opposé de la matière éthérique. La sensibilité est décuplée et rayonne davantage autour de son corps. Un attouchement digital produit un ébranlement moléculaire général de ce corps.

Le corps astral n'est que très peu influencé par la lumière et ne se dissout pas, même sous l'action de la lumière colorée.

L'or détermine sur sa sensibilité une sensation de brûlure; l'étain exagère cette sensibilité; le cuivre rouge, le laiton, le fer, le plomb, l'argent, le mercure, l'aluminium et le métal-liège sont sans action sur elle.

L'eau ne dissout pas la matière astrale, qui néanmoins peut pénétrer un écran de toile mouillée, sans difficulté.

La couleur du corps astral se rapproche du bleu foncé, alors que le corps éthérique est de couleur gris clair.

Après la formation du corps astral, le corps éthérique est vu par le sujet complètement noir : tous les sens sont réfugiés dans le corps astral.

LOCOMOTION

Le mode de locomotion du corps astral diffère de celui qu'emploie le corps physique. Deux modes sont en sa possession ; la marche horizontale en avant, et le déplacement vertical.

Le corps astral ne se sert pas de ses jambes pour la marche en avant, il se meut d'un seul bloc, il glisse dans le sens d'une ligne droite généralement dirigée vers le but choisi.

Il prend le mode de déplacement vertical quand il lui faut éviter certains obstacles, il monte aussitôt presque verticalement jusqu'à environ 30 ou 40 mètres, puis reprend sa marche en avant.

L'allure varie selon la distance à franchir : le kilomètre est fait en 15 secondes ; les deux kilomètres, en 30 secondes ; le retour est beaucoup plus rapide : le kilomètre est parcouru en 5 secondes et les deux kilomètres en 8 secondes. Lorsque la distance augmente le corps astral ralentit considérablement son allure, parce qu'il est retenu par son cordon au corps éthérique.

J'ai étudié le phénomène de l'insensibilité du corps astral pendant sa marche : au repos, ce corps est très sensible, on ne peut le toucher ; aussitôt en marche il passe assez facilement à travers des obstacles matériels, tels que murs, portes, etc... J'ai demandé au sujet de bien vouloir me décrire l'aspect extérieur du corps astral pendant sa marche, afin de pouvoir rapprocher le phénomène des phénomènes analogues déjà existants et décrits en physique.

Voici la description du corps astral en marche vu par le sujet luimême : « Aussitôt en marche, je vois ce corps s'entourer d'une coque, sorte d'atmosphère lumineuse, destinée à le protéger, je pense, des obstacles auxquels il pourrait se heurter pendant sa marche. »

Cette description n'est pas, par elle-même, une preuve objective de la

marche du corps astral ; elle en devient une si on la compare avec celle d'un corps quelconque électrisé, mis en mouvement.

Ce parallèle nous l'avons choisi dans un phénomène physique décrit par M. Gustave Le Bon et relatif au déplacement d'un corps électrisé dans l'espace.

« Prenons, dit-il, une petite sphère métallique, isolée par un moyen quelconque et commençons par l'électriser. Rien n'est plus simple puisqu'il suffit de la mettre en contact avec une substance hétérogène. Deux métaux différents séparés après s'être touchés restent comme on le sait chargés d'électricité. Ceci posé, éloignons un peu notre sphère électrisée du corps avec lequel elle avait été d'abord mise en contact. On constate alors par divers moyens qu'elle lui est reliée par des lignes dites de forces. Les lignes tendent à rapprocher les corps entre lesquels elles existent et jouissent de la propriété de se repousser. Eloignons maintenant à une grande distance notre sphère de la substance ayant servi à l'électriser. Les lignes dites de forces qui reliaient les deux corps restent attachées à chacun d'eux et rayonnent en ligne droite dans l'espace. C'est à leur ensemble qu'on donne le nom de champ de force électro-statique. Dans cet état de repos, la sphère électrisée ne possède aucune action magnétique. Elle ne peut posséder cette propriété qu'après avoir été mise en mouvement. Donnons-lui ce mouvement et admettons que sa vitesse soit uniforme. Notre sphère électrisée va acquérir par le seul fait de son déplacement toutes les propriétés du courant voltaïque ordinaire : elle doit même en posséder toutes les propriétés, et, par conséquent l'action magnétique. Elle s'estime en effet, par le seul fait de son mouvement, *de lignes de forces circulaires*, constituant un champ magnétique. Ces dernières enveloppent la trajectoire du corps électrisé et se superposent à son champ électro-statique composé, comme nous l'avons dit, de lignes droites rayonnantes. »

N'est-ce pas là le même phénomène qui se produit pour le corps astral ?

Lignes de forces rayonnantes au repos ; lignes de forces circulaires pendant le mouvement, et que le sujet nomme « la coque ». Par conséquent, sans hésitation possible, il semble bien que le corps astral existe réellement et qu'il peut se mouvoir.

INFLUENCE DE L'IDÉE SUR LA FORME DU CORPS ASTRAL

Il n'existe ou il n'a jamais existé de preuves objectives de la lycanthropie. Dans l'expérimentation, la seule preuve possible est la photographie ; je ne l'ai jamais essayée dans ce cas là, n'en ayant pas eu le temps, mais j'ai fait quelques constatations matérielles qui tendraient à prouver l'objectivité de la forme animale ou humaine imposée par l'idée du sujet à son corps astral.

L'antique croyance aux métamorphoses, provient de la faculté que, depuis les époques les plus éloignées de nous, on prête à certaines personnes, de se changer ou de changer les autres en animaux de toutes sortes et particulièrement en loups. Les nombreux faits rassemblés dans tous les temps à cet égard, montrent combien certaines idées qui semblent anti-naturelles, sont vivaces et persistantes : il a donc fallu qu'il existât, au fond de tous ces récits, un grain de vérité.

C'est en opérant sur le corps astral que l'on peut obtenir ce curieux phénomène. J'ai ordonné au sujet de prendre la forme d'un chat, forme qui lui plaisait; j'ai pu ensuite dessiner le contour de cet animal en recherchant sur cette forme, les limites de la zône de sensibilité.

J'ai très peu étudié l'influence de l'émotion sur le changement de coloration de la matière astrale; j'ai seulement observé que dans la colère violente cette coloration devenait rouge, et dans une ardente prière, bleue presque claire.

TROISIÈME PARTIE

Essai de psychologie du corps astral

La psychologie est la science de la pensée, elle est tributaire de la matière; aussi la psychologie du corps astral diffère de celles du corps éthérique et du corps physique.

La psychologie du corps astral n'est que la psychologie individuelle; même étudiée sur un seul individu, elle varie dans le temps.

PERCEPTIONS TACTILES

Les sensations tactiles sont décomposées en contact, pression, et douleur; elles sont fort exaltées dans le corps astral. Celui-ci perçoit très bien une pression exercée sur sa main et localise exactement l'endroit touché; un poids de 1 gramme, avec un poids de 5 grammes, est nettement différencié par lui, et cette pression est accompagnée d'une sensation de contact et de gêne pouvant aller jusqu'à la douleur.

Pour la vérification tactile des surfaces, j'ai posé un écran sur les yeux du corps astral, par précaution; ensuite j'ai pris deux pièces de monnaie de bronze de 5 centimes et de 10 centimes, je les ai fait toucher par les mains du corps astral, afin de lui en faire reconnaître l'épaisseur et la surface; le corps astral en a parfaitement senti les différences.

SUR LA PERCEPTION DES COULEURS

J'ai fait regarder au corps astral, durant 15 secondes, une croix bleue sur un fond blanc; puis je lui ai fait fermer les yeux; huit secondes après, sur mon ordre, celui-ci les rouvre et fixe un papier complètement blanc : le corps astral revoit la croix bleue. (La couleur complémentaire ne se forme pas dans cette expérience.)

PERCEPTION DU TEMPS

Le corps astral apprécie très bien la durée du temps. Comment? et sur quoi se base-t-il? Lui-même ne saurait le dire. Se sert-il du sens tactile qui, on le sait, est très apte aux distinctions ou différences du temps, ou bien se sert-il du sens de l'ouïe? Nous savons que le temps

est la mesure du mouvement ; il nous apparaît comme une chose fixe indépendante de toute suggestion, c'est donc une chose absolue. Indépendamment de l'existence des corps, le temps se manifeste à nous dans la succession des opérations de notre conscience, mais cette succession lui est indispensable pour donner lieu à une appréciation.

Lorsque le temps se trouve modifié, il possède une infinité sur la matière, mais il lui est lié ; aussi l'infinité attribuée au temps n'est-elle à nos yeux qu'une conception vague, sans fondement et sans réalité ; or, cette conception existe puisque le temps est succession : s'il y a succession il y a changement.

La conception du temps dans les phénomènes psychologiques offre les plus frappantes contradictions et cette conception que nous nous en faisons dépend surtout de la durée de ces phénomènes. Aussi la trop grande rapidité, comme l'extrême durée d'un phénomène sont des obstacles à sa connaissance, selon notre psychologie du moment. L'importance que nous attachons aux choses est fatalement en rapport avec leur durée ; par exemple, les concepts statiques par une simple modification dans la lenteur d'écoulement du temps se transforment en concepts cinématiques.

Si par hypothèse on multiplie la durée des évènements par un milliard, tous les phénomènes d'observation courante deviennent excessivement lents, et nous ne pouvons observer de chacun d'eux qu'une partie. L'action retardatrice des frottements serait ignorée, un corps lancé avec une certaine vitesse conserverait sa vitesse et sa direction indéfiniment, il se produirait donc un principe de conservation de mouvement.

Par conséquent notre connaissance des phénomènes et des évènements dépend de leur durée ; on doit distinguer différents ordres de temps selon les états de notre conscience, par exemple 1° un ordre de temps en rapport avec la durée de notre vie et de nos perceptions dans l'état de veille 2° un ordre de temps dans le sommeil naturel 3° et un ordre de temps pour chaque état de sommeil provoqué y compris les états de dédoublement.

L'ordre de temps de l'état de veille doit servir de base ; par suite, les phénomènes qui rentrent dans l'ordre des infiniment petits, tels que le mouvement vibratoire de la lumière, ne peuvent être perçus qu'à l'aide de procédés artificiels, appareils de mesure, etc. . . L'ordre de temps des états du sommeil provoqué embrasse les phénomènes des infiniment petits ainsi que les phénomènes des infiniment grands, c'est-à-dire le présent, le passé et l'avenir. L'extrême durée d'un phénomène est un obstacle à sa connaissance dans l'état de veille ; au contraire dans un des états de sommeil, ce phénomène peut être observé parce qu'il semble divisé mille ou un million de fois. Ce qui s'accomplit en 10 heures dans l'état de veille semble s'accomplir, dans un état du sommeil, en trois secondes.

Dans les états du sommeil, on peut observer les phènomènes des infiniment petits, c'est-à-dire les phénomènes à marche rapide : le son, la lumière, l'électricité ; l'observation, dans ces états, paraît multiplier la durée des événements, et les phénomènes, par suite, semblent se ralentir.

En résumé, il existe dans la nature des phénomènes que leur durée classe dans un ordre de temps, et qui demandent, pour être perçus, un

autre ordre de temps que l'état de veille. Ce nouvel ordre de temps s'accompagne d'un état de conscience spécial; les états du sommeil ont chacun son état de conscience; le corps éthérique a le sien, le corps astral également; tous sont différents et s'accompagnent toujours d'un ordre de temps différent. Dans l'état de veille, l'ennui est un état de conscience presque indiscernable qui laisse cependant l'impression d'un allongement du temps. Le plaisir, au contraire s'accompagne toujours d'une impression de diminution de la longueur du temps. Qui de nous ne connait cette sensation de vie interminable dans l'ennui, sensation que ne donnait jamais les joies, qui, si longues soient-elles semblent toujours courtes!

Le corps astral a parfaitement connaissance du temps écoulé et du temps présent; cette expérience du temps implique une série de phénomènes, soit mécaniques soit physiques, qui déterminent une sensation du temps passé au temps présent; il devient nécessaire qu'il ait un rapport de succession entre une sensation passée et une sensation actuelle: il faut que l'image de la sensation passée devienne présente à l'esprit en même temps que la sensation actuelle; donc la perception du temps écoulé est liée à la mémoire et à une série de phénomènes sensibles.

J'ai suggéré au corps astral une anesthésie du sens de l'ouïe, il n'a pu avoir connaissance du temps écoulé; il en est de même lorsqu'il y a anesthésie suggérée du sens tactile, alors que, dans son état de veille, il peut dire à une ou deux minutes près s'il s'est écoulé 20, 30 ou 45 minutes, et que tous ses autres sens fonctionnent.

MÉMOIRE DES SENSATIONS TACTILES

Le corps astral possède parfaitement la mémoire des objets qu'il touche.

MÉMOIRE DES SENSATIONS AUDITIVES

Il possède la mémoire des sons musicaux, il peut reconnaître une personne déjà vue au son de sa voix, mais ne peut lui appliquer un nom de reconnaissance.

MÉMOIRE DES SENSATIONS OLFACTIVES

Il peut comparer les sensations olfactives avec les sensations olfactives de l'état de veille.

Il possède également la mémoire des sensations gustatives.

Dans la mémoire affective, les émotions, la peur, la joie sont très vivaces. La mémoire auditive des lettres, des mots, des chiffres, est intacte. La mémoire de son propre nom, de son sexe, de son âge, de sa demeure, est abolie. Pour l'idéation, c'est-à-dire la faculté de connaître si les idées naissent spontanément, ou si elles sont provoquées par des sensations ou des émotions, le corps astral la possède très bien.

Il n'existe aucune suggestibilité ou hallucination des sens pour le corps astral. Son jugement est très développé, et il est capable d'une grande attention.

CHAPITRE IV

Les sensations

LA VUE, L'OUÏE, L'ODORAT, LE GOÛT, LE TOUCHER

Le corps astral, d'après les dires du sujet lui-même, et des sujets voyants, semble pourvu d'organes des sens tout comme le corps physique. Le sens de la vue est très développé ; il n'est pas limité à l'œil ; il semble posséder d'autres points visuels distribués sur la surface de son corps, et que nous avons repérés.

On sait que tous les animaux dénués d'yeux, paraissent cependant excitables par les rayons lumineux. Cela résulte des expériences de Tremblay sur les hydres, de celles de G. Pouchet sur les larves de diptères, de celles de Darwin et de Graber sur les vers de terre. Tous ces animaux, bien que ne présentant extérieurement aucune trace d'appareil visuel, réagissent à la lumière pour l'éviter ou pour la rechercher.

La plupart des animaux inférieurs ont un appareil visuel spécial dont la présence est facilement reconnaissable à l'amas de pigment bien limité qui en fait partie intégrante. Toutes les fois qu'une partie de la surface cutanée est nettement pigmentée, une absorption plus considérable de lumière s'exerce en cet endroit et la plupart du temps des petits filets nerveux s'y distribuent et recueillent l'excitation lumineuse. L'œil commence donc par un amas de pigment en rapport avec un nerf centripète ; beaucoup d'êtres unicellulaires ont un ou plusieurs yeux nettement délimités, mais formés d'une simple tâche noire ; les zoospores ainsi que quelques plantes possèdent des organes de ce genre.

Examinons l'organe de la vision du corps astral et sa fonction. Il perçoit toutes les couleurs simples du spectre visible ; dans les parties invisibles du spectre, il perçoit les radiations ultra-violettes et les rayons intra-rouges jusqu'au 5.

Chaque radiation agit sur l'organe visuel, comme couleur et comme lumière. La couleur d'une radiation est le mélange de ces deux impressions, et nous ne percevons que la somme ou le mélange de ces deux sensations.

La lumière produit des effets de deux ordres ; elle agit en premier lieu d'après son énergie propre, laquelle dépend uniquement de l'amplitude de ses vibrations ; mais en outre elle produit des effets dépendant de sa longueur d'onde, de sa fréquence, de sa réfrangibilité, en un mot, de sa place dans le spectre. Les ondulations nerveuses engendrées par les divers rayons du spectre commencent d'autant plus tard, par rapport à l'arrivée de la lumière, que cette dernière est plus réfrangible ; on se trouve donc en présence de deux actions : la sensibilité lumineuse et la sensation visuelle agissant parallélement dans un temps variable.

Dans l'organe visuel du corps physique, l'ondulation nerveuse de même longueur excitée par la couleur des divers rayons spectraux ne commence pas en même temps ; or deux espèces de vibrations, en se superpo

sant dans un élément commun, donnent des formes différentes suivant la couleur. L'interférence de deux vibrations de couleurs différentes qui se produisent en des phases contraires les détruit ; il en résulte une perception de couleur blanche, qui est une couleur complémentaire.

Dans le mélange des couleurs, l'œil normal du corps physique peut servir à l'analyse des radiations visuelles, mais à une condition : c'est qu'on lui présente ces radiations dispersées ou isolées dans l'espace. La lumière blanche contient tous les rayons du spectre et la sensation correspondante est indéfinie comme couleur ; on peut obtenir cette sensation de blanc avec une infinité de groupements différents de rayons, pris deux à deux ou en plus grand nombre ; si l'on disperse ce blanc par un réseau, immédiatement le mélange se trouve défini.

Le changement de la sensation ne s'opère pas seulement lorsqu'existent sur le même point les éléments constituants du blanc, il s'opère à un degré moindre mais variable, toutes les fois que deux radiations quelconques sont réunies en même temps sur le même espace ; plus les couleurs composantes seront éloignées l'une de l'autre (jusqu'à une certaine limite), plus la couleur du mélange sera blanchâtre ; cette limite atteinte, le mélange ne sera plus coloré mais blanc. Cette sensation de blanc est physique ; j'ai voulu me rendre compte si l'organe visuel ne pouvait déceler, dans la couleur blanche, les deux couleurs formant cette sensation ; j'ai pris à cet effet le type « orangé-bleu » en proportion convenable pour déterminer la sensation du blanc ; j'ai prié le corps astral de bien voir cette couleur ; au bout d'un moment il a distingué un mélange de bleu, puis de rouge-jaune, mais pas de couleur blanche ; ainsi l'œil astral peut analyser et discerner la lumière blanche formée par deux ou plusieurs couleurs de spectre. Inutile de dire que je suis assuré de la véracité de l'expérience en la répétant et la variant plusieurs fois.

De même que l'œil physique, l'œil astral possède un champ visuel. A l'examen qui consiste à approcher de la périphérie vers le centre des couleurs pigmentaires, on constate, comme pour l'œil physique, qu'elles font une impression très différente sur la partie de l'œil où elles sont reçues. Elles sont toutes perçues comme objets blanchâtres avant d'être reconnues comme couleurs ; puis elles font l'impression d'une couleur qu'il est impossible de définir ; bientôt après, on les reconnait plus ou moins bien, mais on ne leur attribue pas le degré de saturation ni le ton vrai qu'elles acquèrent en se rapprochant du centre.

Pour l'œil physique, le bleu paraît d'abord gris, puis gris bleuâtre et enfin bleu.

Le vert jaunâtre parait gris, puis gris jaunâtre et enfin vert jaunâtre.

Le jaune parait gris puis blanc jaunâtre.

Le rouge semble gris, puis gris jaunâtre, puis rouge jaunâtre ou brun et enfin rouge.

Ainsi les couleurs sont d'autant mieux perçues qu'elles tombent sur une région rétinienne moins exentrique et la sensibilité décroît régulièrement d'une façon continue jusqu'à la périphérie. Pour l'œil astral, la perception a lieu à la fois du centre à la périphérie, ce qui fait que chaque couleur perçue est auréolée : la couleur réelle, au centre, se dégradant jusqu'à la périphérie en gris.

Ainsi la couleur rouge sera perçue, chose bizarre, entourée de sa couleur complémentaire qui est la couleur verte ; cette couleur est, bien

réelle puisqu'autour d'elle, elle se dégradera en vert jaunâtre, avec la périphérie en gris.

On n'observe pas, dans la vision du corps astral, le contraste successif, consistant, après avoir fixé pendant une minute un disque rouge, à percevoir sur un fond blanc, la couleur complémentaire du rouge : le vert n'apparaît pas ; seule la couleur rouge réapparaît.

Si je presse le globe occulaire du corps physique du sujet après avoir suggéré au corps astral, la vue d'un objet, celui-ci ne voit que la moitié de l'objet, alors que l'opération faite sur le corps physique du sujet, non dédoublé de son corps astral, en fait apparaître deux. Cette expérience me ferait supposer que le champ visuel de l'œil astral doit être très limité.

LE SENS DE L'OUÏE

Le sens de l'ouïe est beaucoup plus développé au point de vue astral qu'au point de vue physique. La série de sons physiquement perceptibles comprend sept octaves, chaque octave se composent de douze demi-tons. L'échelle des sons musicaux appréciables pour l'oreille la mieux exercée ne renferme pas plus de 5.376 intervalles, tandis que l'oreille astrale peut percevoir une série de sons doublant les sept octaves.

L'audition d'un son est accompagnée d'une sensation lumineuse colorée : c'est l'audition colorée, association des sons et des couleurs par laquelle toute perception acoustique objective d'une intensité suffisante peut faire apparaître une sensation colorée constante pour un même son, ou pour deux sons de même intensité, de même hauteur. Cette sensation de couleur associée à chaque son, a été appelée fausse sensation secondaire parce que celle-ci, naissant d'une perception objective, est purement subjective.

Les sensations secondaires ont été observées dans le domaine des cinq sens ; elles ont été appelées aussi pseudo-acouesthésie.

Voici les ondes colorées données par les notes d'un piano et observées par l'ouïe astrale.

Le *sol*, le *sol-dièze* et le *la* sont colorés en rouge ; — le *si-bémol* est rouge ; — le *do* , jaune ; — l'*ut-dièze*, vert ; le *ré*, bleu verdâtre ; le *ré-dièze*, bleu ; le *mi*, indigo ; et enfin le *fa* et le *fa-dièze*, violets.

Précisément ces résultats s'accordent avec la théorie de Helmoltz qui prit la durée des vibrations des ondes colorées, partagea le spectre en demi tons et dressa une table qui se rapporte, à part quelques écarts de couleurs, à celle qui vient d'être établie.

Les autres sens (l'olfaction, le toucher, le goût) fonctionnent parfaitement, et sont, de beaucoup, plus subtils que dans le corps physique. Je n'ai pu les étudier faute de temps. Plus tard je reprendrai les expériences relatives à la vision, à l'ouïe, à l'olfaction et au toucher qui sont à étudier plus intimement.

Léon Lefranc.

EXTÉRIORATION DE LA NEUTRICITÉ

MÉTHODE
de débloublement personnel
(SORTIES EN ASTRAL)

PREMIÈRE PARTIE (Suite)

GENERALITÉS

Dans saint Augustin (*civ.*) on rencontré le cas d'extériorisation, très étudié, d'un certain Prestantins.

Tacite *(Hist.)* et Suétone *(XII Cæs.)* citent tous deux la bilocation de Basilide.

Gorres et l'abbé Ribet, dans leurs *Mystiques* rapportent de nombreux cas, les uns encore légendaires, mais d'autres appuyés sur des preuves sérieuses : la bilocation de St-Clément, pape, vu simultanément à Rome et à Pise — celle de St-Alphonse de Lignori qui était à la fois à Arienzo et à Rome — celle de St-François Xavier qui fait acte de présence en même temps sur son navire et sur une chaloupe en perdition loin de là — les extases de Marie d'Agreda pendant lesquelles elle se trouvait à la fois en Espagne et en Amérique.

Glanvil, philosophe anglais cite les cas d'extériorisation, maintenant en quelque sorte classiques, de Jeanne Brooks et de Juliane Cox, toutes deux sorcières.

En 1851 le juge de paix d'Yerville évoquait à sa barre une affaire de dédoublement bien connue maintenant sous le nom d'affaire de Cideville (1).

Outre les auteurs de *Mystiques* déjà cités, on trouvera de sérieuses discussions des faits dans les *Principes de théologie Mystique*, du P. Séraphin, dans *l'Imagination et ses prodiges*, de Mgr E. Méric (un des écrivains religieux qui ont le mieux étudié les

(1) On en trouvera le détail et le texte du jugement dans la *Sorcellerie des campagnes*, du même auteur, (1 vol. in-8, Paris 1910).

faces diverses du mystère), dans le *Merveilleux divin et le merveilleux démoniaque*, de Dom Maréchaux etc.

Les ouvrages de madame Blavatsky, de Sinnett, du col. Olcott, du Dr Pascal et autres écrivains théosophiques fourniront de nombreux documents aux chercheurs. Il en est de-même au point de vue spirite, des œuvres de Gab. Delanne, notamment ses *Apparitions matérialisées des vivants et des morts* (1).

Les faits contemporains, innombrables, se trouvent exposés, sans discussion mais avec preuves à l'appui dans *The plantasms of livings* (*fantômes des vivants*) des Drs Gurney, Myers et Podmore, traduits partiellement en français, sous le titre *les Hallucinations télépathiques*, par Marillier (2) et préfacés par le Dr Ch. Richet. On en trouvera nombre d'autres dans les ouvrages de Flammarion — notamment l'*Inconnu et les problèmes psychiques* (3), — du Dr Dariex, de Papus, du colonel de Rochas, de d'Assier (*Essai sur l'humanité posthune* (4), de Gougenot des Mousseaux, dans le livre précité (*le Fantôme des vivants*) de H. Durville, etc.

D'autre part, il est des cas absolument prouvés, tel, entre bien d'autres, celui d'Emilie Sagée, dont toutes les élèves voient constamment le fantôme dans le jardin tandis qu'elle même occupe sa chaire.

Enfin, il existe des preuves indéniables que le vivant peut se dédoubler : c'est la photographie qui les donne. Parmi les photographies de cette sorte les plus connues, je citerai celle du prêtre, celle des demoiselles Pinard, obtenues par le commandant Darget, celles d'une jeune fille reproduites dans les *Annales des sciences psychiques* (octobre 1905) par le colonel de Rochas, celle de la fiancée du capitaine Volpi, etc.

Mais ici nous sommes entrés dans le côté scientifique de la question : je vais le reprendre de plus haut.

Dès longtemps on avait remarqué que, dans certaines conditions l'homme — comme toutes choses d'ailleurs — émet des rayons lumineux que perçoivent certains sujets doués d'une sensitivité spéciale. Le chevalier de Reichembach, qui avait eu l'occasion d'étudier

---

(1) 2 vol. in-8, Paris 1909.
(2) 1 vol. in 8. Paris.
(3) 1 vol. in 12.
(4) 1 vol. in 12.

ces radiations, les avait appelées odiques du terme *od*, que l'occultisme applique, après la Kabbale bébraïque à une sorte de lumière mystérieuse.

Le magnétisme, en développant la sensitivité des sujets spéciaux, avait donné de plus grandes facilités pour observer les radiations dont s'agit ; néanmoins cette étude était restée stationnaire, lorsque le colonel de Rochas reprit les expériences de Reichembach à l'aide de sujets hypnotiques plongés dans les états d'hypnose de plus en plus profonds, afin de leur faire mieux distinguer le rayonnement qu'ils émettaient eux-mêmes, et qui était à la fois plus abondant et plus perceptible au fur et à mesure que leur état hypnotique devenait plus profond.

D'abord ils remarquèrent que ces effluves formaient autour d'eux des courbes concentriques, une sorte d'*aura* plus ou moins éloignée du sujet, où l'expérience démontra que se trouvait extériorisée la sensibilité du sujet.

Cette couche sensible, invisible pour les individus normaux était très visible pour le sujet et pour les sensitifs adjoints, sur les indications desquels on pouvait léser, dans cette *aura,* la sensibilité du sujet alors que celui-ci percevait corporellement la sensation de la lésion (1).

On poursuivit l'hypnotisation, les sujets voyaient s'échapper d'eux, à droite et à gauche, des nuées lumineuses, rougeâtres, d'un côté, bleuâtres de l'autre, qui, peu à peu, prenaient leur ressemblance, et formaient chacune comme un demi fantôme du sujet, à droite et à gauche de lui. En continuant à hypnotiser le sujet, celui-ci voyait les deux demi-fantômes se réunir en un seul fantôme unissant en soi les colorations de ses deux fragments constitutifs.

Dès lors, le fantôme humain, vivant, était extérioré.

(*A suivre*).

(1) Je prie le lecteur de bien remarquer cette particularité qui nous donnera plus loin la clé du phénomène dit de répercussion.

Cas fortuit de répercussion sur le corps physique d'une lésion produite sur le fantôme d'un sujet

La question de la répercussion des blessures, faites au corps astral, sur le corps physique est encore des plus obscures ; à cet égard, on expérimente difficilement, car le respect que doit professer pour son sujet tout expérimentateur digne de ce nom interdit formellement de lui causer des blessures. Ce n'est donc que fortuitement que l'on peut étudier le phénomène de répercussion : en un mot, on en est réduit, en telle matière, à la pure et simple observation.

Aussi nous semble-t-il que quand se présente un cas de cette nature, il ne faut pas craindre de pousser l'observation à ses extrêmes limites : c'est ce qui va être fait au sujet d'une brûlure hyperphysique causée, semble-t-il, par l'action d'un fantôme vivant sur le double extériorisé du sujet Mme Lambert.

Voici d'abord le fait :

Il y a environ un mois, Mme Lambert servait de sujet d'expérience à M. H. Durville ; à 9 heures du soir, elle est dédoublée par lui. Au bout d'un certain temps, le fantôme bien formé selon le dire du sujet, est envoyé sur un ordre de M. Durville près d'une table d'expérience, afin de renverser un objet désigné à ce sujet.

Au moment d'abattre cet objet, à l'aide de sa main gauche, son avant-bras est saisi par une énorme main, dit-elle, une main monstrueuse qui le lui tord. Mme Lambert pousse des cris d'effroi et c'est avec peine que l'opérateur arrive à faire lâcher prise à l'adversaire invisible ; le fantôme de Mme Lambert étant rentré dans le corps physique, il resta, sur l'avant-bras gauche de celui-ci, une contracture intense qui ne disparut qu'avec difficulté.

Au réveil, le sujet ne sent plus sa douleur et rentre chez lui.

Le lendemain, Mme Lambert se présente à nous dans un certain état d'agitation : elle n'a pas dormi la nuit, et la douleur de la veille était réapparue quand elle s'était mise au lit. Elle nous demande d'examiner son bras gauche et voici ce que nous constatons.

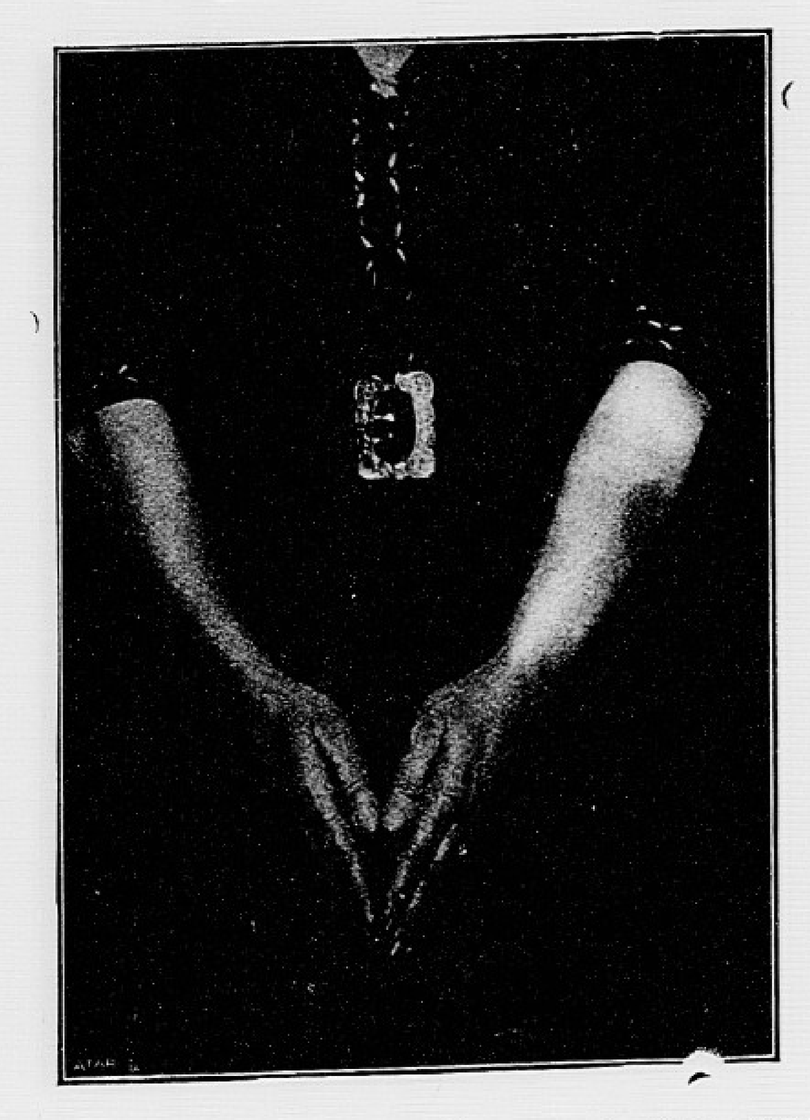


Fig. 1. — Répercussion sur le corps physique d'une blessure exercée sur le corps astral.
Photographie de l'avant-bras gauche augmenté de volume par la blessure, le lendemain de l'accident.

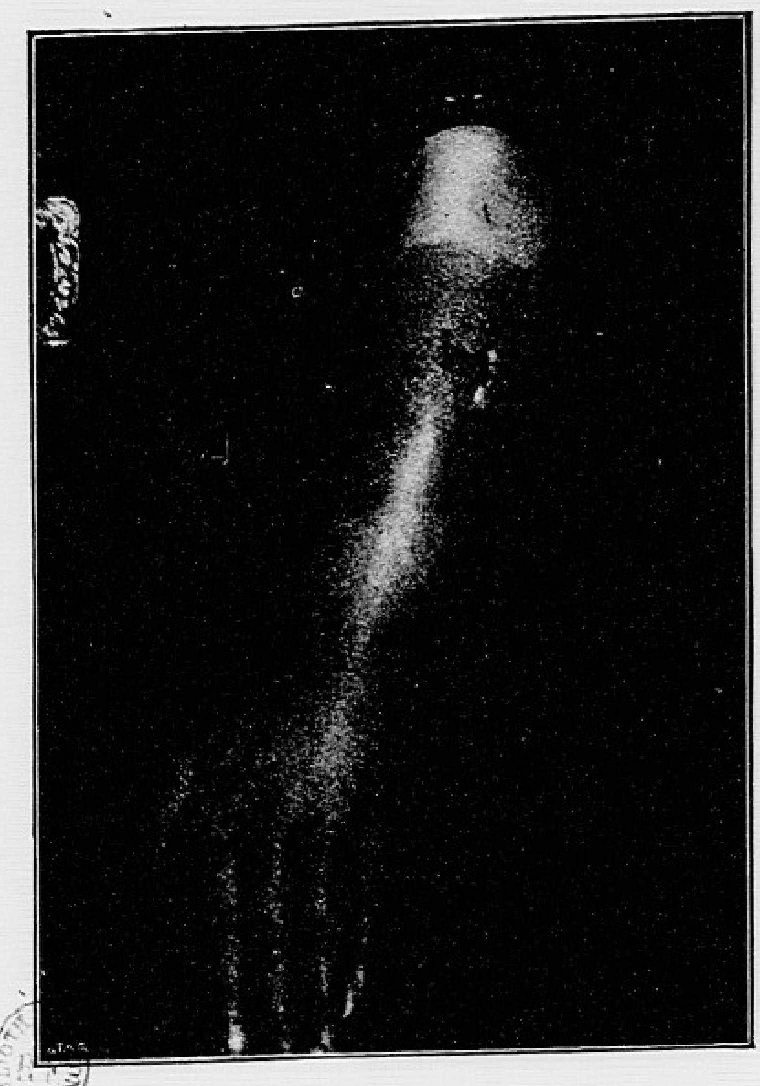


Fig. 3. — Répercussion sur le corps physique d'une blessure exercée sur le corps astral.
Aspect de cette vaste brûlure le deuxième jour de l'accident.

Ce qui saute aux yeux, c'est :

1° L'augmentation de volume de l'avant-bras gauche : la mensuration prise à 9 cent. au-dessous de l'épitrochlée nous donne à gauche 24 cm. et à droite 22 cm., soit 2 cm. d'augmentation ;

2° Une rougeur diffuse, s'étendant du pli du coude jusqu'à 5 cent. de l'articulation du poignet ; à 9 cent. de l'épitrochlée et sur la face antéro-externe de cet avant-bras gauche, on remarque une rougeur plus accentuée mesurant 7 cent. de diamètre, accompagnée d'une multitude de phlyctènes de la grosseur d'une tête d'épingle ainsi que le démontre la photographie (fig. 2), prise le lendemain de l'accident ; en passant la main sur le reste de l'avant-bras, on peut sentir d'innombrables phlyctènes en voie de formation, mais très minuscules à la vue.

Le deuxième jour de cet accident, la rougeur diffuse s'est accentuée ; les minuscules phlyctènes du reste de l'avant-bras ont légèrement augmenté de volume ; celles précitées de la grosseur d'une tête d'épingle, se sont ouvertes pour laisser sourdre une sérosité analogue à celle d'une brûlure au deuxième degré (Fig. 3). L'œdème de l'avant-bras a maintenant envahi la face dorsale de la main et, par ce fait, la flexion des doigts est devenue légèrement douloureuse.

Le troisième jour, les minuscules phlyctènes ont séché sans s'être ouvertes ; celles qui s'étaient ouvertes semblent se sécher en formant une croûtelle ; l'œdème de la main gauche persiste encore ; légère diminution dans le volume de l'avant-bras ; la douleur diminue sous l'influence d'un traitement approprié (compresses d'eau magnétisée). En résumé vers le quatrième jour cette singulière brûlure est en voie de cicatrisation.

D'après la description précitée, cette lésion présente tous les caractères d'une vaste brûlure au deuxième degré ; ce qui l'en différencie, c'est : 1° au lieu d'une ou de plusieurs très larges phlycteurs à l'endroit lésé, il n'en existe qu'à l'état divisé, c'est-à-dire de la grosseur d'une tête d'épingle ; 2° l'œdème considérable ayant envahi l'avant bras gauche depuis le pli du coude jusqu à la face dorsale de la main. Il y a donc deux points différentiels de symptômes locaux.

Dans la comparaison des symptômes généraux de la première

période d'une brûlure produite par un calorique quelconque au deuxième degré, nous trouvons une exagération de la douleur persistante pendant plusieurs jours ainsi qu'une certaine agitation nerveuse.

Cette brûlure possède-t-elle des analogies avec les brûlures produites soit par vésication (cantharides, ammoniaque, essence de térébenthine teinture d'iode)?, non. Elle présente un caractère spécial pouvant se différencier de suite, pathologiquement, de n'importe quelle brûlure, profonde par un colorique ou autre. Nous ne croyons pas que le sujet ait eu la grossière idée d'une simulation et d'ailleurs nous nous en serions parfaitement aperçu.

Il reste donc deux hypothèses à examiner : 1° celle de l'auto-suggestion de la part du sujet qui s'est vu pris pendant l'expérimentation par le bras d'un fantôme de vivant, déterminant ainsi cette lésion ; et 2° la réalité de cette lésion produite par l'application de la substance astrale, dont le fantôme est composé, sur l'avant-bras gauche du fantôme du sujet.

La première hypothèse (l'auto-suggestion) devant être agitée et débattue, il est nécessaire, avant tout, de procéder à quelques recherches expérimentales de brûlures suggérées, et nous regrettons de ne pouvoir mettre en regard les photographies qui les accompagnent.

Nous savons, par Charcot, que des sujets hystériques reproduisaient par imitation les troubles trophiques qu'ils voyaient survenir chez leurs voisines. Chez Dumontpallier la sinapisation suggérée était un phénomène banal.

Un cas de brûlure suggérée a été obtenu par Wettertrand (de Stockholm) et relaté dans la revue de l'hypnotisme de Décembre 1897, puis discuté par la société d'Hypnologie : « Il s'agit d'une femme de 46 ans. Pendant son sommeil hypnotique, on lui suggère qu'on laisse tomber sur son avant-bras droit, une goutte de cire à cacheter brûlante. Les vésicules font leur apparition sept heures après la suggestion, le 6 janvier 1903, puis plus tard, l'ampoule a crevé par hasard et bientôt toute trace en a disparu ; la blessure n'était point douloureuse. »

De la discussion de ce cas à la Société d'Hypnologie, nous extrayons les passages suivants :

« La suggestion expérimentale ne doit solliciter une sensation et son trouble trophique concomitant que si l'une et l'autre ont

été emmagasinés déjà dans l'acquis psycho-physiologique du sujet. »

A cela nous pourrons répondre, quant au cas qui nous occupe, que Mme Lambert avait été déjà brûlée ; il y avait donc un acquis déjà formé.

» Le trouble trophique que l'on voudra obtenir par suggestion sera d'autant plus aisé que l'hystérie sera en pleine floraison, que les accidents seront surtout cutanés, et que, parmi les accidents cutanés, ce sont surtout des troubles trophiques qui se seront manifestés. »

Le sujet Mme Lambert ne présente aucun lien avec l'hystérie ; à ce propos je me propose de publier une étude physio-psychologique d'un sujet susceptible d'être endormi par le magnétisme comparée avec celle d'une hystérique.

« Pour que le domaine de la vaso-motricité soit impressionné par la suggestion, on devra disposer d'une hypnose profonde ; encore faut-il, cependant, qu'elle ne soit pas trop profonde et que toute communication ne soit pas interrompue entre l'hypnotiseur et le sujet. »

Pour cette question, je puis affirmer que chez un sujet dédoublé, c'est-à-dire dont le double fluidique est extrait du corps physique, la suggestion post-magnétique ne s'exécute pas. Si par exemple je parviens à faire accepter l'idée d'un acte à exécuter lorsque le double sera rentré et le sujet réveillé, celui-ci ne l'exécutera pas.

A la suite de la lésion de Madame Lambert, j'ai cherché à reproduire une brûlure post-magnétique en faisant accepter l'idée au double que son bras droit, à un endroit désigné, serait à son réveil, le siège d'une brûlure présentant tel et tel caractères ; puis j'ai touché l'endroit sur le bras fluidique. Or j'ai vainement attendu le lendemain et le surlendemain, les effets de ma suggestion sans rien voir venir. Par conséquent, à la suite de plusieurs essais infructueux de ce genre, je suis en droit de conclure avec assurance que toute hétero-suggestion ou auto-suggestion est impossible à réaliser, attendu que le double n'est pas suggestible, malgré ce qui a été dit dans la discussion de la Société d'Hypnologie.

« Enfin, comme circonstance favorable, je signalerai le grand avantage de faire la suggestion *le soir*. Le plus souvent, en effet, les troubles vaso-moteurs apparaissent, non pas sur le champ,

mais au bout de quelques heures ; si ces quelques heures s'écoulent dans la journée, pendant que le sujet vaque à ses diverses occupations, il en résulte des distractions et des dispersions susceptibles de compromettre le succès ; au contraire, si cette période d'incubation coïncide avec le sommeil de la nuit, celui-ci sert, en quelques sortes, de caisse de résonance à la suggestion : il la maintient, la renforce, et c'est chaque fois, le matin, au réveil, que sont apparus les troubles vaso-moteurs chez certains sujets d'expériences..... »

Il est bon de faire remarquer que le sujet n'a pu dormir de toute la nuit à cause de l'extrême douleur que lui causait sa lésion en incubation. Donc à écarter l'intervention du sommeil, il reste comme possibilité, (chose qui arrive journellement chez n'importe quel malade, une fois la lésion déclarée) une aggravation de celle-ci ; néammoins ce n'est là qu'une cause secondaire, et la suggestion ne peut-être invoquée utilement en tant que cause primaire.

Mais on n'a jamais vu une brûlure suggérée d'une envergure pareille ; on peut fouiller toutes les annales d'expérimentation de suggestion sans y trouver un cas semblable. Et même je crois que la suggestion serait incapable de le provoquer.

Il ne nous reste donc, pour l'explication de cette lésion, que l'action des fluides les uns sur les autres, c'est-à-dire l'action de la substance astrale d'un fantôme sur celle d'un autre fantôme.

Comment alors expliquer que plusieurs fantômes de vivants puissent se toucher à l'aide de leurs fluides, si je dois m'exprimer ainsi, sans qu'il y ait destruction de matière chez l'un ou chez l'autre, avec répercussion de la lésion hyperphysique sur le corps physique ?. Pour donner telle explication il nous faudrait aborder une théorie d'apparence bizarre, mais dont l'exposition nous entraînerait trop loin.

En résumé, dans le cas qui nous occupe, l'hypothèse de l'autosuggestion doit être absolument écartée aussi bien que celle d'une cause de brûlure naturelle. Il ne reste donc d'autre explication possible que celle indiquée par le sujet, c'est-à-dire le contact de la substance astrale du fantôme étranger avec l'avant-bras du fantôme extériorisé de Mme Lambert, ayant produit sur ce fantôme une lésion ensuite répercutée sur le corps physique du sujet.

L. L.



Fig. 2. — Répercussion sur le corps physique d'une blessure exercée sur le corps astral.
Blessure sous forme de brûlure dont on peut remarquer sur la photo, les minuscules phlyctères le lendemain de l'accident.



Mme X... s'étant faite photographier à Rome, dans sa chambre, l'opérateur fut surpris de voir sur la plaque une deuxième figure qui fut reconnue pour être celle d'un suicidé qui, peu de jours avant s'était noyé dans le Tibre (page 89).

Une photographie transcendantale

Le Commandant Darget nous communique la photographie transcendantale ci-contre dont voici l'origine :

Une personne qu'il connaît, madame X..., se trouvant à Rome, se fait photographier dans sa chambre par un amateur. Au développement, le cliché présente l'image de deux personnes : madame X..., à gauche, et plus flou, plus vague, à droite, un personnage inconnu.

On s'inquiète de savoir quelle est cette figure énigmatique qui s'est trouvée dans le champ de l'objectif. On interroge les familiers dont aucun d'ailleurs ne ressemble à cette seconde image ; on montre la bizarre photographie à plusieurs personnes, et l'on arrive ainsi à identifier le second portrait : c'est celui d'un homme qui, quelques jours avant s'était suicidé en se jetant dans le Tibre ; et en effet, la photographie, montrée à des personnes qui avaient connu le mort, est par elle affirmée comme étant bien celle du décédé.

Quel lien mystérieux unissait madame X..., à l'inconnu ? Y avait-il entre leurs corps astraux une affinité telle que le suicidé se soit servi de la substance astrale de la vivante pour se matérialiser dans le champ de l'objectif ? Dans quel but, aussi, le désincarné a-t-il impressionné la plaque qui ne devait comporter que la photographie de madame X... ?

Autant de questions qui, vraisemblablement, demeureront toujours sans réponse. En tous cas, cette photographie est assez curieuse par elle-même et par les circonstances qui ont accompagné sa production, pour être placée sous les yeux de nos lecteurs.



Recueil de Faits

La rédaction ne prend pas la responsabilité des informations, les faits rapportés exigeant parfois, pour être acceptés ou rejetés, de longues et patientes enquêtes.

MES EXPÉRIENCES DE 1890 AVEC LE MÉDIUM Madame F. V.

Cette étude est extraite d'un très curieux ouvrage du docteur L.-Th. Chazarain paru tout récemment (1) et dont nous sommes heureux de détacher les pages qui suivent, relatives à un cas unique, croyons-nous, dans son genre :

Notice sur ce médium, donnant le récit de l'apport de deux chapelets mis dans le cercueil de son enfant morte, âgée de six mois, et rendus, l'un deux jours après l'enterrement, l'autre deux jours plus tard.

J'ai connu Mme F. V. en devenant le médecin de M. et Mme D..., demeurant rue Baudin, à Paris, chez qui elle était entrée en qualité de cuisinière, et qui, ayant beaucoup d'estime pour elle, la traitaient presque à l'égal d'une dame de compagnie.

Dès cette année 1882, elle fréquenta les séances de Mme Bablin, et y acquit des facultés médianimiques d'autant plus facilement qu'elle était un excellent sujet hypnotique, réalisant de la manière la plus nette les trois principales phases de l'hypnose, et possédant la vue à distance.

Les qualités exceptionnelles que je lui reconnus sous ce rapport me la firent présenter plus tard à mon ami et collaborateur regretté Charles Dècle qui s'arrangea de suite avec elle afin d'avoir son concours régulier pour nos expériences sur la polarité humaine ; c'est ainsi qu'en 1886 et 1887 elle nous servait de sujet pour nos études sur le mode d'action des divers sujets physiques dans la production de l'hypnose et des phénomènes qui s'y rattachent. C'est sur elle que nous fîmes, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Toulouse au mois de

(1) *Matérialisations peu connues, observées à Paris,* 1 vol. in-8, Paris, Librairie des Sciences Psychiques, 1911.

septembre 1887, la démonstration expérimentale de l'existence, dans le corps de l'homme, des pôles et des courants électro-magnétiques, avec cette particularité que ces courants ont une direction opposée dans la moitié droite et la moitié gauche du buste, dans la moitié interne et dans la moitié externe des membres.

En 1883, Mme V. F... étant toujours chez Mme D..., y avait avec elle une petite fille âgée de six mois, qui mourut subitement une nuit du mois de mars, asphyxiée par les mouvements inconscients d'une bonne endormie qui l'avait couchée avec elle.

Cette mort se produisit deux jours après que Mme V. F..., assistant à une séance de Mme Bablin où j'étais, avait vu venir à elle la forme matérialisée qui lui dit ces mots, entendus de tous ces voisins : « Courage, ma fille, courage ! » ce à quoi elle ne comprit rien, mais qui semble indiquer que l'intelligence qui animait la forme matérialisée voyait d'avance la mort de l'enfant.

L'esprit de la petite morte, évoqué le lendemain de cet accident, par sa mère et par Madame Daumas, donna typnologiquement, devant moi, la communication suivante : « Ne me pleurez pas ; par vos larmes, vous troublez mon bonheur. Puisque vous désirez voir de beaux phénomènes, j'essaierai d'en produire un : vous avez mis un chapelet sur mon corps, eh bien ! laissez-le dans mon cercueil, et je vous le rendrai. »

J'avais été informé de cette mort dès le matin du jour qui la suivit, et, appelé par Madame D..., j'y arrivai pendant que la communication était donnée, et aussitôt il fut convenu que je prendrais telle précaution que je voudrais pour identifier le chapelet, et, au cas où il serait rendu, pouvoir certifier la réalité absolue du phénomène.

En conséquence et sans en rien dire ni à Madame D..., ni à Madame V.-F., je me procurai deux boutons en cuivre de forme sphérique qui furent pris sur une des robes de mes filles, et je traçai sur leur milieu deux sillons profonds creusés avec une lime et formant une croix.

L'enterrement devait avoir lieu le surlendemain qui était un samedi. Un quart d'heure avant le départ du convoi qui eut lieu à trois heures, j'arrivai à la maison mortuaire, ayant avec moi les deux boutons. J'en fixai un, avec un morceau de fil de fer, à un des chaînons du chapelet laissé sur le corps de l'enfant, et j'attachai l'autre, de la même manière, à un second chapelet que mes filles m'avaient donné pour qu'il fût joint au premier, désireuses qu'elles étaient d'avoir, s'il se pouvait, une preuve à elles de la réalisation du phénomène promis.

Je fis procéder aussitôt à la mise en bière du petit cadavre qui fut entouré d'ouate, et visser le couvercle devant moi et en présence de Madame V.-F. A partir de ce moment, je ne quittai plus le cercueil des

yeux, jusqu'au moment où il sortit de l'église de Saint-Vincent-de-Paul, où eut lieu la cérémonie funèbre, pour être conduit au cimetière.

Comme je viens de le dire, c'était un samedi. Le soir du même jour, la mère crut voir le fantôme de son enfant lui souriant en lui montrant les deux chapelets.

Le lundi suivant, à onze heures du matin, elle était avec Madame Daumas, dans la chambre de celle-ci, quand elles virent simultanément quelque chose de blanc se détacher du plafond et *descendre lentement* jusqu'à terre en *décrivant une spirale* au lieu d'aller en droite ligne vers le parquet. Elles ramassèrent aussitôt cette petite masse blanche. C'était le premier chapelet entouré d'un peu d'ouate, sentant le cadavre, et portant un de mes boutons métalliques.

Elles coururent aussitôt chez moi pour me la montrer en même temps qu'aux miens, et je pus m'assurer que chapelet et bouton étaient bien ceux que j'avais déposés dans le cercueil.

Le mercredi matin, à la même heure, le second chapelet, avec son bouton adhérent, marqué par moi, fut restitué de la même manière. Il me fut remis comme le premier, par Madame D... et par Madame V.-F., et je l'ai gardé pendant plus de dix ans.

Voilà un très bel exemple du passage de la matière à travers la matière, après une promesse spontanément faite par une intelligence désincarnée, et qui suffirait à prouver que Madame V.-F., possédait déjà à cette époque des facultés médionimiques remarquables.

Docteur L. Th. Chazarain.

SUPERSTITIONS DE MARINS

Un Vapeur Hanté

Les marins sont, comme chacun sait, fort superstitieux. Le soir, sur le pont, pendant que les vagues clapotent doucement contre les flancs du navire, le conteur du bord, quelque vieux loup de mer à la peau tannée par le grand air et les embruns, conte aux matelots de quart des légendes sentimentales ou terrifiantes où la madone et les saints voisinent avec des fantômes et des génies.

Cette superstition est doublée d'un mysticisme religieux qui se rencontre chez les marins des différentes nations. Elle a été cause d'un incident récent qui mérite d'être rapporté.

En effet, le vapeur italien *Moncenisio* vient d'être le théâtre d'une curieuse grève de son équipage. Ce navire était parti à destination de New-York, mais, alors qu'il était en relâche à Palerme, des bruits mystérieux se firent entendre à bord, épouvantant d'autant plus les matelots que plusieurs d'entre eux affirmaient avoir entrevu des fantômes flotter la nuit au-dessus du pont. Jusqu'aux îles Lipari, les faits se reproduisirent, si bien que l'équipage refusa d'aller plus loin, voyant dans ces événements anormaux un présage de naufrage. Le navire revint donc à Palerme. La police, prévenue, perquisitionna à bord, pensant que les auteurs de ces faits mystérieux étaient des affiliés de la Maffia qui s'étaient embarqués en cachette pour fuir l'Italie et se réfugier en Amérique.

Néanmoins, on ne trouva rien de suspect, et à peine les agents eurent-ils quitté le bord que les troubles recommencèrent avec une plus grande intensité.

Finalement, l'équipage refusa de remettre les pieds sur le *Moncenicio* qui sera désarmé si le commandant ne parvient pas à trouver d'autres équipes de matelots moins sujets à la crainte superstitieuse qui a amené cette grève sans précédent. Jusqu'alors, tous les marins sollicités ont refusé avec énergie d'embarquer sur le vapeur hanté.

SOUVENIRS D'UN OCCULISTE

A. — La Tringle

Ah ! qui nous dira jamais tous les moyens qu'emploient les morts pour rentrer en communication avec les personnes qu'ils ont connues en ce monde.

Tenez, Monsieur, continua la narratrice, vous savez que dans ma vie, il y a eu d'étranges phénomènes dont la réalité est pour moi indéniable, eh bien ! un des plus étranges, le plus extraordinaire, peut-être, est celui-ci. . . . . .

Par suite d'oppositions d'intérêts dans certaines affaires, je m'étais brouillée avec un vieil ami. . . appelons-le X, si vous voulez bien. Sur le moment, j'en avais ressenti un vif chagrin, mais réellement si une scission était survenue entre nous, c'était vraiment par suite de son injustice. . . . . . passons.

Toujours est-il que je l'avais complètement perdu de vue ; les années avaient passé et je savais seulement que M. X. habitait toujours Paris. Il y avait des moments où je me demandais s'il vivait toujours, car je n'a-

vais pas de nouvelles de lui et il était plus âgé que moi ; mais mon parti était pris et j'évitai d'y penser.

Un jour, il y a quelques années, je fus surprise de recevoir la visite d'un inconnu qui me dit en substance ceci : — M. X. venait d'échapper à une grave maladie au cours de laquelle il avait fait des réflexions ; il avait compris son injustice à mon égard, qui avait suscité une brouille entre nous, et dont maintenant il se repentait. Dès que son médecin l'autoriserait à quitter la chambre, sa première sortie serait pour venir me voir et m'apporter ses regrets de ce qui s'était passé entre nous, mais en attendant le jour de cette première sortie, et pour ne pas retarder davantage la réconciliation si désirée de lui, il me faisait demander de vouloir bien aller le voir.

D'abord je refusai, ne voulant pas m'exposer à une nouvelle fâcherie dans l'avenir; j'avais trop souffert de la première. Mais l'intermédiaire fut si pressant, il sut si bien me démontrer qu'une telle façon d'agir mettrait les torts de mon côté, que je cédai. Je promis de faire la démarche qu'on attendait de moi.

Le lendemain j'étais chez M. X.... Combien il était changé depuis l'autrefois, je n'ai pas besoin de vous le dire; sa maladie l'avait longtemps retenu au lit, mais enfin il était hors de danger ; depuis une dizaine de jours il se levait, et l'on n'attendait qu'un peu de soleil pour lui permettre de sortir. Bref, sa convalescence suivait son cours, normalement.

Heureux de me voir, il fut charmant avec moi ; après s'être excusé du passé dont il acceptait sa responsabilité, il me parla gaiement de moi, de mes affaires, de tout ce qui, en un mot, me touchait et pouvait l'intéresser.

Il était assis près d'une table où se trouvait une de ces tringles en cuivre qui servent à fixer les rideaux de vitrage. Pourquoi cette tringle attira-t-elle mon attention ? Je ne sais, car elle n'avait rien d'extraordinaire. Souvent dans notre vie, notre attention est ainsi accaparée par mille futilités sans qu'on en sache la cause.

Lorsque ma visite fut finie, M. X... vint me reconduire jusqu'au seuil, et, après qu'il eut renouvelé sa promesse de me consacrer sa première sortie, nous nous quittâmes en échangeant une poignée de main.

Or, écoutez bien ceci : —

Le lendemain soir, j'étais assise chez moi, faisant quelque travail d'aiguille et songeant à M. X..., lorsque soudain, un coup brutal me fit sursauter. Ce coup venait de la tablette en marbre de la cheminée, que je regardai avec stupeur. Il n'y avait rien et je me demandais qui est-ce qui avait produit ce coup sec — et si violent que j'examinai si le marbre n'était pas fendu. Ne trouvant aucune cause, j'analysai le bruit, pour me rendre compte : — c'était un coup donné sur le marbre comme avec une

canne tombant juste à plat, mais une canne fine et métallique, car j'avais bien perçu des vibrations sonores, presque argentines..... c'était en un mot comme si on avait frappé le marbre avec une tringle de rideau..... et je me couchai sans avoir pu trouver la cause de ce tapage.

Le lendemain l'ami commun qui nous avait réunis, venait m'apprendre la mort de M. X..., décédé subitement, alors qu'on le croyait hors de danger, la veille au soir, à dix heures, l'heure où sa tringle était venue frapper le marbre de ma cheminée.

B. — La naissance d'une médiumnité

Il y a des sujets chez lesquels la médiumnité naît péniblement et s'accroît de même ; ce n'est qu'à la longue et à force de tentatives qu'ils arrivent à produire ce que l'on peut réellement qualifier de phénomènes.

Par contre il en est d'autres ou la médiumnité se manifeste du jour au lendemain, dans toute son ampleur, dans toute sa force, sans aucun essai préalable, sous l'influence de circonstances parfois réellement critiques mais toujours graves.

Je connais plusieurs cas de cette dernière espèce. Un des plus remarquables est celui de Madane de Z.

Madame de Z, n'avait jamais donné aucun signe de médiumnité ; elle ne connaissait le spiritisme que très vaguement et seulement par ouï-dire : au reste, elle n'y croyait pas.

A une époque critique de sa vie, où elle était veuve, et, je crois sans famille et sans appui, tout son avoir faillit sombrer dans une faillite lointaine compliquée de décès. Elle partit pour l'étranger afin de surveiller de près la marche de ses affaires, mais on lui demanda certains papiers destinés à établir ses droits. Elle en affirma l'existense se souvenant parfaitement les avoir vus entre les mains de son mari, mais sans savoir où ils pouvaient avoir été déposés. Or, il lui fallait produire ces pièces sinon c'était la ruine pour elle.

Or, un jour que, préoccupée, elle écrivait à un homme d'affaires pour le prier de faire des recherches, comme elle s'était arrêtée au cours de sa lettre, méditant ce qui lui fallait ajouter, elle sentit sa main intransée, entraînée malgré elle, et elle traça inconsciemment ces mots : « Ces pièces sont déposées chez Mr V... qui les a rangées en tel endroit de son cabinet ».

Elle continua donc sa lettre dans ce sens, pleine de surprise et d'espoir : on fit les recherches, et les précieux papiers furent facilement retrouvés.

Depuis ce moment, madame de Z, possède la médiumnité de l'écriture mécanique.

C. L.

SOUSCRIPTION

Pour favoriser les recherches psychiques expérimentales (physiologie et psychologie de l'homme vivant et du décédé) dans le domaine du magnétisme, de l'hypnotisme et de l'occultisme en général, afin de faciliter la solution du problème spirite.

Dans ces derniers temps, les recherches psychiques ont pris un énorme développement à tous points de vue : coups de sonde dans l'au-delà, étude du fantôme mort ou vivant, expérimentation scientifique des anciens procédés de magie et de sorcellerie, etc. Dans cet ordre d'idées, *l'Institut de recherches psychiques de France* a tenu une place honorable et non à dédaigner, car contrairement à ce qui se passe en beaucoup de sociétés psychiques, on y a expérimenté à force — au point (nos adhérents ne nous contrediront pas) de placer l'expérimentation, selon son programme, avant toute théorie d'école. Depuis six mois qu'il existe, il a repris tant par des conférences expérimentales que par les travaux particuliers de ses membres, les grandes expériences des maîtres ; des découvertes même y ont été produites au jour : corps astral, corps causal, psycho-physiologie du corps éthérique, dédoublement personnel, etc.

Mais ce qui est fait n'est rien auprès de ce qui reste à faire, et un champ immense de découvertes s'ouvre devant les pionniers du mystère qui s'efforcent de tracer dans l'Inconnu les pénibles sentiers dont l'avenir fera des grandes routes, au profit de la science et pour le progrès de l'humanité.

Or, nous n'apprendrons rien à personne en disant que ces recherches ne se font pas gratuitement : elles nécessitent, outre le temps et la peine considérables qu'il faut leur consacrer, l'emploi de sujets spéciaux, la formation d'un outillage délicat, l'usage ou même la construction d'instruments de précision, etc.

Dans ces conditions, le *Monde psychique*, organe de l'*Institut de recherches psychiques de France*, s'adresse à toutes les personnes qu'intéresse la science psychique et qui voudront bien contribuer matériellement aux recherches de notre Institut. Il les invite à prendre part à une souscription permanente qu'il ouvre dans le but d'alléger, au moins dans une certaine mesure, les frais que nécessitent les expériences auxquelles se livrent ses membres.

Prière d'adresser les souscriptions à M. Lefranc, secrétaire général, 5, rue Nicolas-Flamel.

Les noms des souscripteurs et le montant de leur envoi seront publiés dans le plus prochain numéro du *Monde Psychique*.

LA DIRECTION.

Nota. — Les recherches faites par l'Institut font l'objet de conférences mensuelles et sont publiées dans la Revue *le Monde Psychique*.